Image not found or type unknown

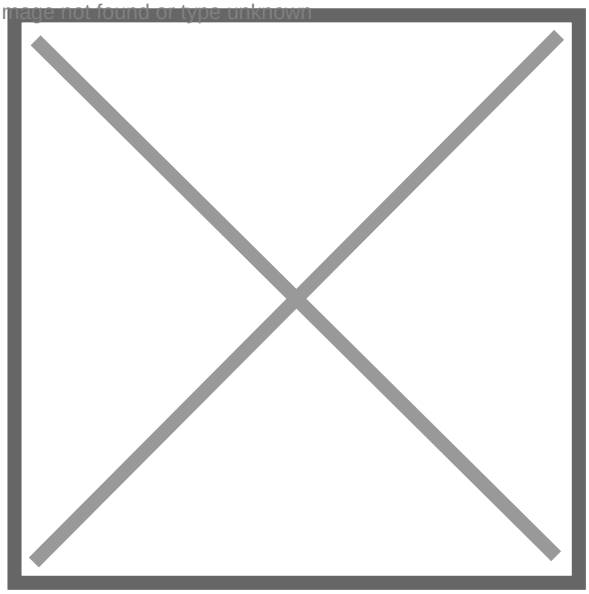

Vente immeuble sous liquidation judiciare

Par **domcauca**, le **08/07/2009** à **15:29**

Bonjour,
J'ai besoin d'un conseil éclairé car ce conseil me donnera la conduite à tenir dans le passé.

J'ai été plcé en liquidation judiciaire le 23/02/05 puis la faillitte personelle à été prononcé en Juin 2006,
Début 2006 est intervenu la vente d'un bien immobilier par moi même (sans intervention du mandataire) qui n'était pas au courant.
A savoir qu'un compromis concernant cette vente avait été signé en Janvier 2005, la vente est elle légale ou non?
Merci pour vos réponses
Je cherche également, car je pense avoir réponse à ma question, un avocat spécialisé dans ce type de problème et je suis admis à l'aide juridictionnel,
au vu de ces éléments, pouvez vous me conseiller un avocat compétent?

Merci à tous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés